

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, vendredi 20 octobre 2023

L'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, le GÉrontopôle AURA et leurs partenaires s'engagent pour diminuer de 20 % le nombre de chutes mortelles des personnes âgées

Ce mardi 17 octobre, l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes, avec l'appui du GÉrontopôle AURA, a organisé à Lyon une journée régionale dans le cadre du Plan antichute des personnes âgées. Un an après les débuts des travaux, l'événement a permis de partager les initiatives locales retenues pour le plan d'actions. 320 personnes dont 140 en présentiel ont pu se rencontrer, débattre et échanger pour agir au bénéfice du bien vieillir, « en équilibre ».

Hospitalisations pour cause de chute : des chiffres en augmentation

En 2022, le taux d'hospitalisation pour chute représentait 127 cas pour 10 000 personnes de 65 ans et +. Pour comparaison, en 2013, ce taux représentait 92 cas pour 10 000. Cette nette augmentation a permis de fixer un objectif principal, celui de **diminuer de 20 %** en 3 ans les chutes mortelles ou invalidantes chez les personnes âgées de plus de 65 ans.

Pour y parvenir, les outils et bonnes pratiques en la matière sont nombreux, comme l'a démontré le diagnostic territorial réalisé par le GÉrontopôle AURA : ateliers d'activité physique, grilles de repérage, solutions d'aménagements, téléassistance... Des professionnels et structures locales agissent déjà en ce sens.

En 2022 en Auvergne-Rhône-Alpes

- **21 000** personnes de 65 ans ou + ont été victimes d'une chute suivie d'hospitalisation.
- **1 500** personnes sont décédées suite à une chute.
- Au total, **2 900** décès sont survenus dans les 3 mois qui ont suivi.

Dr Aurélia Marfisi-Dubost, conseillère médicale au sein de l'ARS

« La progression du nombre de personnes âgées de 65 ans et plus, hospitalisées suite à une chute est **plus importante que l'augmentation de la population âgée elle-même**.

L'enjeu est donc fort, et nous avons pour ambition de porter à la connaissance du plus grand nombre l'importance de la prévention des chutes, et d'une prise en charge la plus précoce possible. »

Un plan d'actions pour éviter la première chute et contribuer à augmenter l'espérance de vie sans incapacité

L'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, avec l'appui du GÉrontopôle AURA, travaille depuis 2022 à la déclinaison du [plan national antichute des personnes âgées](#). Un comité de concertation, sous pilotage de l'ARS, en a défini les orientations :

1. Savoir repérer les risques de chute et alerter
2. Aménager son logement pour éviter les risques de chutes
3. Des aides techniques à la mobilité faites pour tous
4. L'activité physique, meilleure arme antichute
5. La téléassistance pour tous
6. Informer et sensibiliser

3 grandes cibles populationnelles ont été définies dans notre région :

- les personnes de 65 ans et +, autonomes et vivant à domicile, n'ayant pas chuté ;
- les personnes de 65 ans et +, autonomes et vivant à domicile, ayant chuté une fois ;
- les personnes âgées dépendantes, à domicile ou en EHPAD.

Concrètement, des actions liées à la prévention des chutes et/ou au parcours chuteur ont été recensées. **22 ont été sélectionnées** par le comité de concertation en fonction de leur originalité, du territoire couvert, de l'évaluation réalisée, des réponses aux besoins identifiés, de l'intégration sur le territoire et du caractère généralisable. Ces initiatives agissent notamment sur la nutrition, l'activité physique et l'aménagement du logement, qui sont parmi les leviers importants de la prévention des chutes.

Ces 22 actions seront intégrées à la déclinaison du plan régional.

Raphaël Glabi, directeur de l'autonomie au sein de l'ARS

« Ce plan s'appuie sur des leviers diversifiés, allant du repérage à la mobilisation d'aides techniques en passant par la prévention. (...) Il est nécessairement partenarial, élaboré et mis en œuvre avec les professionnels de santé et acteurs locaux.

Cette journée marque un point d'étape, un an après la première version du plan. »



[Consultez la synthèse des actions sélectionnées](#)

Un enjeu majeur : fédérer et structurer nos actions

Cet événement a permis de valoriser **le rôle essentiel des acteurs du secteur**. Les interventions ont illustré la diversité des initiatives déjà existantes, qui ne demandent qu'à être **partagées et essaimées largement**. Des **indicateurs** viendront évaluer le plan : nombre de chutes invalidantes ou encore nombre de bénéficiaires d'évaluations à domicile.

Raphaël Glabi conclut ainsi en ces termes : « Cette journée n'était qu'un premier jalon qui doit conduire à déployer dans notre région les bonnes pratiques de prévention et de prise en charge des personnes de 65 ans et plus, dans la *lutte contre les chutes* ». Formule que l'on fera évoluer, comme suggéré lors des échanges avec les professionnels ce 17 octobre, pour parler plutôt d'actions « en faveur d'un **bon équilibre** ». Une inversion utile pour faciliter l'adhésion des personnes de tous âges, et s'engager de manière optimiste dans ce plan régional !

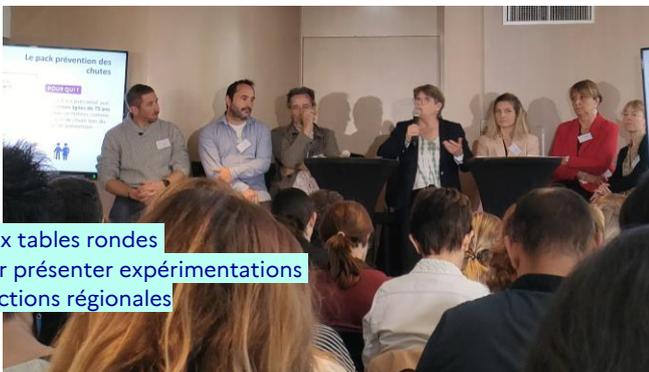
> [Consultez la rubrique Plan antichute sur le site internet de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes](#)

Le comité de concertation du plan régional antichute ARA

Sous pilotage ARS

- CARSAT Auvergne et CARSAT Rhône-Alpes
- Centre hospitalier Ancey Genevois
- Fédération régionale des maisons de santé pluridisciplinaires
- Délégation territoriale Auvergne-Rhône-Alpes de l'Association nationale française des ergothérapeutes (ANFE)
- Groupement régional des centres de santé
- Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES)
- Gérontopôle AURA
- Solidaire pour l'habitat (SOLIHA)
- Les URPS masseurs-kinésithérapeutes, infirmiers, pharmaciens, médecins

Retour en images



Deux tables rondes pour présenter expérimentations et actions régionales



320 participants, dont 140 en présentiel

Contacts presse

ARS Auvergne-Rhône-Alpes
Service presse
04 27 86 55 55
ars-ara-presse@ars.sante.fr